

Les voiles au tiers droites

Le contexte technique des voiles au tiers droites est caractérisé par un mât dont le dispositif de fixation (un collier contre un banc par exemple) ne permet qu'une seule position proche de la verticale et par une drisse fixée dans l'axe du bateau loin en arrière du pied du mât. Ce dispositif peut se concilier avec des bateaux relativement lourds. Dans ces conditions, lors du virement de bord, vent arrière ou vent devant, la voile et la vergue sont changées de côté en passant par devant le mât après avoir été amenées à mi-hauteur.

Le recul du centre de voilure (voir p. 145) pourra se faire par déplacement du point de drisse sur la vergue (parfois aussi par inclinaison du mât vers l'arrière, voir plus haut, ou par les deux moyens réunis); mais il faut remarquer que dès que le déplacement du point de drisse sur la vergue atteindra une certaine importance, il sera nécessaire de rajouter un triangle de toile le long de la chute avant, afin que le point d'amure puisse être maintenu en abord assez loin en avant du mât pour que son incidence soit satisfaisante au plus près.

Il est impossible de fixer dans le temps l'origine d'une telle évolution. Elle a pu prendre naissance en même temps que la voile carrée elle-même, donc à une époque très reculée; elle a pu se produire en plusieurs endroits et à plusieurs époques, soit spontanément, soit par influence extérieure.

Il est cependant probable que les basques ont joué un rôle primordial dans la diffusion de cette technologie à laquelle leur nom (biscayen, bisquine) reste attaché.

La similitude de ces voiles au tiers primitives avec les voiles carrées proprement dites rend leur identification d'autant plus difficile sur les documents anciens qu'on peut penser que les artistes d'autrefois n'avaient pas toujours conscience de leur différence.

On trouve des bateaux possédant une voile unique de ce type aux deux extrémités de l'Europe Atlantique, à Cadix et en Norvège, mais aussi en Allemagne du Nord et en Hollande, ainsi qu'en France (voir Mono 91). La voile au tiers droite de forme basse existe également en plusieurs points d'Europe très éloignés les uns des autres, uniquement sur des bateaux légers construits à clin et à fond plat : *Coble* anglais, *Barco Carochó* du Rio Minho au Portugal, *Pinasse* d'Arcachon et *Picoteux* de Basse-Normandie en France.

La voile au tiers droite est donc le résultat d'une tendance évolutive qui s'est matérialisée en plusieurs points, tantôt de façon autonome, tantôt (peut-être) sous une influence extérieure indécélable, plutôt que d'un phénomène historique ponctuel comme pour la voile penchée.

